

Simple Comptable Mise à jour du produit pour Juillet 2010

Mise à jour de Simple Comptable :

Installer la bonne mise à jour.....	1
À propos de cette mise à jour	1
Quand dois-je installer la mise à jour?.....	2
Où puis-je trouver la mise à jour?.....	2
Téléchargement des mises à jour sur le site Web de Simple Comptable	2
Comment installer la mise à jour de produit?.....	3

Les changements d'impôt dans cette mise à jour du produit

Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt	4
Changements dans les taux de crédits d'impôt personnels.....	4
Modifications dans la surtaxe	5
Modifications apportées à la rémunération assurable maximum de la Commission des accidents du travail.....	5

Simple Comptable 2010 Améliorations du produit

Problèmes abordés dans cette mise à jour du produit (Lancement C).....	6
Problèmes abordés dans la mise à jour du produit de Janvier 2010 (Lancement B)	8

Simple Comptable 2009 Améliorations du produit

Problèmes abordés dans cette mise à jour du produit (Lancement F)	11
Problèmes abordés dans la mise à jour du produit de Janvier 2010 (Lancement E)	11
Problèmes abordés dans la mise à jour de juillet 2009 (Lancement D)	11
Problèmes abordés dans la mise à jour d'avril 2009 (Lancement C)	12
Problèmes abordés dans la mise à jour de janvier 2009 (Lancement B).....	12

Simple Comptable

Mise à jour du produit

Cette mise à jour du produit couvre toutes les éditions de Simple Comptable 2009, Lancement F et Simple Comptable 2010 Lancement C.

Cette mise à jour contient des améliorations et des corrections apportées à des problèmes répertoriés dans Simple Comptable 2010. Reportez-vous à la page 6 pour obtenir une liste des améliorations et corrections.

Installer la bonne mise à jour

Assurez-vous d'installer la version de la mise à jour qui est compatible avec votre produit Simple Comptable.

Si vous utilisez :	Installez cette version de la mise à jour :
Simple Comptable 2009, Premier niveau, Pro, Supérieur, Entreprise ou l'édition Experts	Simple Comptable 2009, Lancement F
Simple Comptable 2010, Premier niveau, Pro, Supérieur, Entreprise ou l'édition Experts	Simple Comptable 2010, Lancement C

Pour vérifier la version de votre programme, au menu Aide, choisissez « À propos de Simple Comptable ».

À propos de cette mise à jour

Cette mise à jour de Simple Comptable ne contient pas le programme complet de Simple Comptable. Si vous devez ré-installer les fichiers de programmes de Simple Comptable, utilisez votre programme sur CD. Puis, installez la mise à jour du produit, telle que décrite pour cet avis.

Avertissement

Utilisation de Windows XP ou Windows 2000 sur un réseau

Si vous utilisez un réseau poste-à-poste et Simple Comptable avec Windows XP ou Windows 2000 et si vos données se trouvent sur un

ordinateur fonctionnant sous Windows 98, vos données comptables risquent d'être endommagées.

Assurez-vous que vos données comptables se trouvent sur un serveur ou poste de travail Windows XP ou Windows 2000. Vous pouvez donc utiliser les données comptables en toute sécurité. Si vous ignorez le système d'exploitation sur lequel vos fichiers de données comptables sont stockés, contactez votre administrateur de réseau ou la personne qui a configuré votre réseau afin d'être sûr de trouver les données sur un ordinateur fonctionnant sous Windows XP ou Windows 2000.

Quand dois-je installer la mise à jour?

Installez la mise à jour immédiatement.

Important!

Mise à jour de Simple Comptable dans un environnement multi-utilisateur (Simple Comptable Supérieur et ultérieur)

- Vous devez installer cette mise à jour sur tous les ordinateurs qui exécutent Simple Comptable, y compris les ordinateurs sur lesquels vous avez effectué les installations de type serveur seulement de Simple Comptable.

Ou

- (Simple Comptable 2009 seulement) Si vous avez installé la version complète de Simple Comptable sur un seul ordinateur et les composants du poste de travail sur d'autres ordinateurs qui l'utilisent, alors vous n'installez la mise à jour du produit *qu'une seule fois* sur un poste de travail.

Où puis-je trouver la mise à jour?

Si la fonction Mise à jour automatique est activée, Simple Comptable vérifie automatiquement s'il y a des mises à jour lorsque votre système est connecté à l'Internet au démarrage.

Remarque!

Pour obtenir des informations sur la façon d'activer Mises à jour automatiques, cherchez «Mises à jour automatiques» dans l'Aide.

La mise à jour est également offerte sur CD.

Téléchargement des mises à jour sur le site Web de Simple Comptable

Les mises à jour du produit sont disponibles sur le site Web de Simple Comptable à <http://fr.simplyaccounting.com/support/productupdates/>.

Comment installer la mise à jour de produit?

Si vous téléchargez la mise à jour de produit à partir du site Web, suivez les directives d'installation fournies sur le site Web.

Si vous la recevez sur CD, suivez les directives d'installation ci-après :

1. Lancez Windows.
2. Faites une copie de sauvegarde de vos fichiers de données de Simple Comptable (si ce n'est déjà fait).
3. Insérez le CD dans le lecteur de CD de votre ordinateur.
4. Si l'installation démarre automatiquement, passez à l'étape 5. Autrement :
 - a. Dans Windows, cliquez sur le bouton Démarrer et choisissez Exécuter.
 - b. Tapez d:\launch.exe (remplacez d: par la lettre du lecteur dans lequel vous avez inséré le CD), puis, appuyez sur Retour.
 - c. Sélectionnez OK.
5. Suivez pas à pas les instructions affichées à l'écran.
6. Une boîte de dialogue s'affiche vous informant que l'installation est terminée. Cliquez sur OK.
7. Lancez Simple Comptable Pour vous assurer que vous avez installé la toute dernière mise à jour de l'impôt, choisissez « À propos de Simple Comptable » au menu Aide.
8. Rangez votre mise à jour de Simple Comptable en lieu sûr.

Changements d'impôt En vigueur pour Juillet 2010

Important : Si vous êtes un abonné de SimplyCARE avec Paie, votre mise à jour inclut les modifications de l'impôt pour le 1er juillet 2010.

Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt

La mise à jour de l'impôt du 1er juillet 2010 contient les modifications apportées aux tables d'impôt et les calculs de l'impôt de Simple Comptable. Cette mise à jour reflète les modifications apportées à l'impôt par l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui seront en vigueur le 1er juillet 2010.

Pour en savoir plus sur les modifications de l'impôt de l'ARC, contactez votre bureau des services fiscaux ou visitez le site Web de l'ARC à <http://www.cra-arc.gc.ca>.

Ce document concerne seulement les changements apportés à l'impôt et pour lesquels vous devrez effectuer des corrections dans vos enregistrements relatifs à la paie.

Changements dans les taux de crédits d'impôt personnels

Les taux d'imposition sur le revenu des particuliers sont modifiés dans ces provinces. Ces modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2010, sauf indication contraire.

Terre-Neuve et Labrador

- Concernant le deuxième palier de revenu (entre 31 278 \$ et 62 556 \$), le taux d'imposition passera de 12.8% à 12.5%.
- Concernant le troisième palier de revenu (commençant à 62 556 \$), le taux d'imposition passera de 15.5% à 13,3%.

Nouvelle-Écosse (en vigueur le 1er janvier 2010)

- Il y a un nouveau palier d'imposition sur revenu pour le particulier : Les revenus supérieurs à 150 000 \$ sont imposés à 21%. Puisque les employés dans ce nouveau palier d'imposition sur le revenu ont été imposés à 17,5% pendant les six premiers mois de l'année, un taux

d'imposition de 24,5% sera appliqué pour les derniers six mois de l'année dès le premier traitement de la paie en juillet.

- Le palier de revenu précédent qui était supérieur à 93 000 \$ est maintenant passé de 93 000 \$ à 150 000 \$.

Modifications dans la surtaxe

Ces modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2010, sauf indication contraire.

Nouvelle-Écosse

Suite au nouveau palier d'imposition sur le revenu des particuliers, la surtaxe des personnes à revenu élevé a été mis en suspens. Cette surtaxe s'applique aux personnes ayant un revenu imposable de 83 000 \$ et plus.

Ontario (en vigueur le 1er janvier 2010)

Cette province a effectué des modifications aux montants d'impôt de base provincial à payer et leurs surtaxes associées.

- Pour les montants inférieurs ou égaux à 4 006 \$, la surtaxe à payer est nulle.
- Pour les montants supérieurs à 4 006 \$, mais égaux ou inférieurs à 5 127 \$, la surtaxe associée est de 20% de l'impôt de base provincial à payer dépassant 4 006 \$.
- Pour les montants supérieurs à 5 127 \$, la surtaxe associée est de 20% de l'impôt de base provincial à payer dépassant 4 006 \$ ET de 36% de l'impôt de base provincial à payer dépassant 5 127 \$.

Modifications apportées à la rémunération assurable maximum de la Commission des accidents du travail

Depuis le 1er janvier 2010, la rémunération assurable maximum en Nouvelle-Écosse est passée de 49 400 \$ à 50 800 \$.

Simple Comptable

2010 Améliorations du produit

Cette section répertorie les améliorations de Simple Comptable 2010.

Problèmes abordés dans cette mise à jour du produit (Lancement C)

- Tous les clients de Simple Comptable doivent avoir reçu leur nouveau numéro de compte par courriel. Vous devrez utiliser ce nouveau numéro de compte composé de 10 chiffres, au lieu du numéro de client à sept chiffres, lors de toute communication future avec les services et le soutien de Simple Comptable.
- En Nouvelle-Écosse, le taux de TVH augmentera à 15% le 1er juillet 2010. Cette mise à jour du produit vous permet de créer de nouveaux fichiers d'entreprise qui utilisent ce nouveau taux de TVH. Dans le cas de fichiers d'entreprise existants, vous devrez créer de nouveaux codes de taxe pour le nouveau taux de taxe.
- Vous pouvez utiliser Simple Comptable afin de produire et de sauvegarder une version électronique de votre déclaration de TPS/TVH (fichier .tax) que vous téléversez à l'Agence du revenu du Canada, en utilisant le service de Transfert de fichiers par Internet. Prenez note que le service de Transfert de fichiers TPS/TVH par Internet n'est pas disponible pour le Québec.
- Le traitement électronique des paiements par carte de crédit dans Simple Comptable a été mis à jour pour fonctionner avec Sage Exchange, une application PA-DSS certifiée de traitement de paiement. Si vous traitez des paiements par carte de crédit, assurez-vous d'être conforme au PCI afin d'éviter des amendes et des frais. Pour en savoir plus sur la conformité au PCI, allez au [web site](#) de Sage Payment Solutions..
- (Simple Comptable Supérieur et ultérieur seulement) Cette mise à jour contient Simple Comptable Intelligence, une solution conviviale et puissante, axée sur la production de rapports Excel dans Simple Comptable. Simple Comptable Intelligence inclut des rapports prêts à utiliser et des tableaux de bord que vous pouvez facilement personnaliser pour répondre à vos besoins. Des frais d'abonnement sont facturés.

- (Report rapide de l'édition Entreprise seulement) Une facture de vente reportée ne conserve plus les frais de transport supprimés avant le report.
- (Report rapide de l'édition Entreprise seulement) Une facture d'achat qui liste seulement les quantités d'articles et les codes de taxe et dont le report de la transaction a échoué et un message d'erreur vous informe que la transaction n'était pas soldée. Ce problème a été corrigé.
- (Report rapide de l'édition Entreprise seulement) En installant la dernière mise à jour du produit les saisies de transactions ne sont plus bloquées dans la file d'attente d traitement.
- Vous n'obtenez plus de page vierge supplémentaire lorsque vous imprimez seulement l'état des paiements contractuels T5018.
- S'il y a un code de taxe dans une facture, le montant de taxe est automatiquement calculé dans la deuxième ligne d'article et les lignes subséquentes, seulement si vous avez entré les quantités et les prix sans les numéros d'article.
- En mode multi-utilisateur, Simple Comptable sauvegarde maintenant votre travail et vous permet de saisir un nouveau numéro lorsque vous recevez un message vous informant du devis ou du numéro de bulletin de vente qui a déjà été utilisé.
- Une écriture récurrente ayant une ligne d'article qui est ventilée dans plusieurs projets, l'écriture appelée ventilé incorrectement 100% dans tous les projets. Ce problème a été corrigé.
- Lorsque vous consultez le taux de change dans la fenêtre de transaction de vente ou d'achat, le taux de change présentement utilisé dans la transaction sera désormais mis en surbrillance. Si un taux de change existe pour la date de facture, le taux de change est sélectionné et surligné dans la liste.
- Certains rapports de paie (par exemple, les rapports de versements, de retenues et de charges) montrent les corrections et contrepassations des chèques de paie, ainsi que les écritures corrigées. Ils ne devraient afficher que les écritures corrigées. Ce problème a été corrigé. Le Fonds des services de santé du Québec (FSSQ) aussi rapporte les totaux corrects.
- Lors de la consultation des transactions, les utilisateurs qui ne bénéficient que des droits de consultation peuvent désormais redimensionner et parcourir les grilles d'affichage et les colonnes. Ils peuvent également ouvrir les fenêtres d'attribution de numéros de série et de ventilation de projets.

Problèmes abordés dans la mise à jour du produit de Janvier 2010 (Lancement B)

- L'alignement d'impression pour le formulaire T5018 a été amélioré. Désormais vous pouvez aussi imprimer le numéro d'entreprise dans la case correspondante sur le formulaire.
- Simple Comptable offre une façon facile de configurer la nouvelle taxe de vente harmonisée (TVH) pour les entreprises situées en Colombie-Britannique et en Ontario. Utilisez l'assistant de mise à jour de la TVH pour configurer la TVH et le code de taxe qui relie aussi cette nouvelle taxe aux comptes utilisés pour la taxe sur les produits et services (TPS). Si seul un type de taxe est configuré pour votre entreprise, vous verrez des colonnes pour la TVH et pour l'autre taxe dans les formulaires de commandes, de devis et de factures, après avoir ajouté la nouvelle taxe de vente harmonisée.
- Désormais, vous pouvez mettre à jour le code de taxe dans plusieurs fiches de clients et de fournisseurs dans la nouvelle fenêtre Attribuer des codes de taxe.
- Dans les factures de vente et d'achat, lorsque vous double-cliquez sur la colonne Compte, désormais le compte (et non pas ses sous-comptes de divisions) sera sélectionné et inséré dans la facture. Si vous voulez sélectionner un sous-compte de division, cliquez sur le signe "+" pour dérouler la liste de comptes et sélectionner le sous-compte de division voulu.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Les bulletins de vente et bons de commande contenant des articles du reste de commande sont désormais sauvegardés dans le système même après que les commandes aient été converties en factures.
- Dans le journal des ventes et des achats, Simple Comptable peut désormais effectuer une recherche plus rapide parmi la liste d'articles de stock disponibles lorsqu'un nouvel article est saisi.
- La montant ventilé à un projet est correctement affiché comme montant négatif ou positif en fonction du type de compte associé au montant original dans le journal des ventes et des achats.
- Désormais le compte de produits du client ou de charges du fournisseur privilégié affiché dans le journal des ventes et des achats change correctement en fonction du client ou du fournisseur sélectionné dans le journal.
- Vous pouvez désormais utiliser la touche ALT pour sélectionner l'option permettant d'ajouter rapidement un nouveau fournisseur ou un nouveau client.

- (Report rapide d'Entreprise seulement) Dans les versions antérieures de Simple Comptable, les transactions non reportées ayant des valeurs nulles vous empêchaient de débiter un nouvel exercice. Ce problème a été corrigé.
- Vous pouvez désormais créer et consulter des factures dont le numéro de facture contient une apostrophe.
- Si vous aviez masqué la page de stocks et services sans avoir créé d'articles dans Simple Comptable, le journal des ventes et des achats aurait cessé de répondre lorsque le curseur était dans la colonne Article et la touche ENTRÉE était pressée deux fois dans la colonne Article. Ce problème a été corrigé.
- Lorsque des virgules et des espaces sont utilisés comme séparateurs de devises dans des montants de ventilation de projet, le montant et le pourcentage augmentaient automatiquement chaque fois que vous cliquiez dans la colonne de ventilation de projet. Ce problème a été corrigé.
- La longueur de la case de méthode de paiement, de la case Payé du/Déposer au, ainsi que la case Numéro de chèque changera lorsque la fenêtre de la facture est élargie, permettant ainsi que plus de texte soit affiché.
- Plus aucun message d'erreur ne s'affiche lorsque vous reportez des factures de ventes et d'achats qui utilisent une devise étrangère pour laquelle aucun taux de change n'est enregistré et lorsque l'option d'affichage de rappels pour taux de change anciens est sélectionnée dans les paramètres de l'entreprise.
- Dans la version française de Simple Comptable, une facture ou un chèque peut désormais être totalement imprimé en français pour les clients et les fournisseurs occasionnels.
- Désormais, Simple Comptable ventile correctement le bon montant de frais de transport dans le journal des ventes et des achats lorsque l'option Imputer cette ventilation à toute la transaction n'est pas cochée.
- Dans une facture de ventes, la date d'expédition est désormais automatiquement sauvegardée lorsqu'elle est entrée ou modifiée manuellement.
- Dans le journal de ventes et d'achats, lorsque la punaise est sélectionnée, si vous reportez en utilisant un compte différent qui n'est pas le compte par défaut, ce compte continuera d'être utilisé lorsqu'un autre client ou fournisseur est sélectionné dans le journal.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Les factures conservent le numéro de commande après le report de la facture.

- Lorsque vous ajoutez un "#" à la fin d'un numéro de facture, Simple Comptable ne cesse plus de répondre quand vous consultez une facture ou en affichez les détails.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Un code de taxe supprimé sur une facture ne réapparaît plus lorsque vous consultez la facture.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Lorsque vous convertissez une commande en facture et la reportez, une ligne d'article à la fin de la facture qui ne contient aucun montant d'achat ou de vente n'est pas dupliquée quand vous consultez la facture.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Le report de factures avec des montants de frais de transport négatifs en mode multi-utilisateur peut causer que Simple Comptable cesse de répondre, que des montants de frais de transport manquent lorsque vous consultez une facture ou créer des montants totaux de factures erronés. Ce problème a été corrigé.
- (Report rapide d'Entreprise seulement) Vous pouvez désormais changer le taux de change lorsque vous reportez une facture de vente convertie à partir d'un bulletin de vente.
- En coût moyen, si un achat contient un article de stock ventilé à un projet et la transaction a un ajustement automatique d'écart des stocks, aucune erreur ne se produira plus lorsque vous consulterez l'achat.
- Dans la version française de Simple Comptable, la consultation et l'ajustement de factures en mode multi-utilisateur n'entraîne plus de messages d'erreur lorsque l'inventaire est classé par description et les articles ont des descriptions différentes en français et en anglais.

Simple Comptable

2009 Améliorations du produit

Cette section répertorie les améliorations de Simple Comptable 2009.

Problèmes abordés dans cette mise à jour du produit (Lancement F)

Tous les clients de Simple Comptable doivent avoir reçu leur nouveau numéro de compte par courriel. Vous devrez utiliser ce nouveau numéro de compte composé de 10 chiffres, au lieu du numéro de client à sept chiffres, lors de toute communication future avec les services et le soutien de Simple Comptable.

Problèmes abordés dans la mise à jour du produit de Janvier 2010 (Lancement E)

Aucune amélioration du produit, ni aucune correction, n'est apportée par cette mise à jour.

Problèmes abordés dans la mise à jour de juillet 2009 (Lancement D)

- Les gains des employés qui sont inférieurs au montant d'exemption assurable pour une période de paie dans l'année civile sont désormais calculés correctement et indiqués comme salaire cotisable.
- Si la déduction totale de cotisation au RPC ou RRQ d'un employé pour l'année est zéro, la case 28 du feuillet T4 de cet employé n'est plus mise automatiquement à Exemption.
- Dans Simple Comptable Premier niveau, les saisies de factures dans le rapport Achats auprès des fournisseurs n'y figurent plus deux fois.
- La vérification avancée de base de données au menu Maintenance fonctionne maintenant correctement pour les entreprises ayant plusieurs années de données.

Problèmes abordés dans la mise à jour d'avril 2009 (Lancement C)

- Si Simple Comptable ne peut pas créer un nouvel exercice ou nouvelle année civile pour une raison ou pour autre (par exemple, commencer un nouvel exercice est annulé ou il y a des problèmes avec les données d'entreprise), votre fichier d'entreprise ne subira aucun changement.
- Les employés qui ont des périodes de paie régulières, Heures assurables et Gains assurables sont désormais calculés correctement sur un relevé d'emploi imprimé (RE) lorsque la date de fin de période du dernier chèque de paie tombe à la date de fin de la période de paie finale dans le relevé d'emploi.
- Lorsqu'un Autre paiement ayant un commentaire est ventilé à un projet, le nom du fournisseur pour cette transaction s'affiche maintenant dans les rapports de détails pour Produit d'exploitation d'un projet, Ventilation du projet et Montant de projet non ventilé.
- La case 17 du Relevé d'emploi (RE) a été renommée Case 17A.

Problèmes abordés dans la mise à jour de janvier 2009 (Lancement B)

- Tous les comptes de produits et charges auxquels vous ventilez des montants de projet sont désormais listés dans les options de rapport Produit d'exploitation du projet et Ventilation du projet. Et tous les comptes de bilan auxquels vous ventilez des projets sont maintenant listés dans les options de rapport Ventilation de projet.
- Les dates de traitement du dépôt direct dans Beanstream ont changé. Les dépôts sont maintenant traités à la date d'aujourd'hui s'ils sont entrés avant 11 h et la date du jour suivant s'ils sont entrés après 11 h.
- Simple Comptable s'intègre maintenant avec notre nouveau service de facturation sécurisé en ligne, Billing Boss. Envoyez la copie d'une transaction de facture par courriel directement à votre client et autorisez-le à régler la facture en ligne en utilisant un fournisseur de paiement autorisé. Ouvrez un compte Billing Boss a www.billingboss.com.
- Vous pouvez désormais imprimer le reçu d'un client pour un paiement fait par carte de crédit et un remboursement traité dans Solutions de paiement de Sage.

- Vous pouvez maintenant transmettre des feuillets Relevé 1 modifiés et annulés, ainsi qu'imprimer les Relevés 1 modifiés pour vos employés.
- Simple Comptable est maintenant pris en charge par Terminal Server sous Windows Server 2003 et 2008 (versions 32 bits et 64 bits). Vous pouvez consulter les instructions d'installation détaillées dans [la base de connaissances en ligne](#).
- Si vous imprimez les chèques de paie en lots, les droits actuels sont maintenant ajoutés correctement au total cumulé jusqu'à ce jour sur chaque chèque.
- Simple Comptable ne se souvient plus de la dernière méthode de calcul (manuelle ou automatique) utilisée dans le Journal de paie. Si un code d'identification de paie valide est détecté et que vous n'êtes pas en mode historique, les calculs automatiques de l'impôt seront toujours activés lorsque vous ouvrirez le Journal de paie.

